

Sénatoriales dans le Var : six listes pour quatre sièges

Sur les quatre sénateurs varois, trois renoncent à leur siège au Palais du Luxembourg, ce qui assure un renouvellement. Photographie des forces en présence avant le scrutin de ce dimanche...

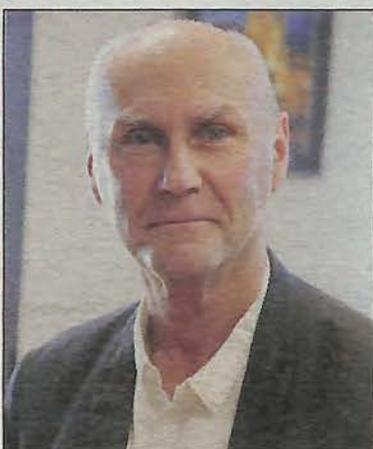
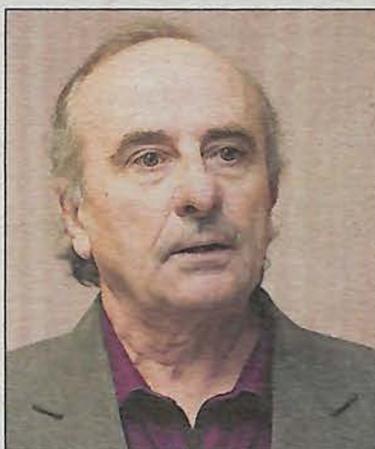
Une élection à un train de sénateur ? Pas vraiment dans le Var, où la campagne s'est emballée ces dernières semaines. Six listes pour... quatre sièges, les calculs ne sont pas bons pour ce scrutin – qui se tient demain – dont la particularité tient à son mode indirect *via* des grands électeurs⁽¹⁾.

■ La droite sans remous

Majoritaire avec deux sénateurs sortants (Georges Ginesta et Christine Lanfranchi Dorgal) sur quatre, le parti Les Républicains (LR) – et plus largement la droite – aurait pu faire face à des divisions. Mais pas de tempête dans un verre d'eau : se disant évincé de la liste, Philippe Vitel, après avoir laissé un temps planer le doute dans nos colonnes, a finalement renoncé à présenter une candidature dissidente, pour ne pas éparpiller les voix dans son camp. Sauf coup de théâtre, Michel Bonnus, conseiller municipal à Toulon, est donc assuré d'entrer au Palais du Luxembourg. En numéro deux sur la liste, la conseillère régionale Françoise Dumont devrait elle aussi facilement tirer son épingle jeu... Un, deux, voire trois ou quatre sièges pour un grand chelem dans le département ? Telle est finalement la question pour Les Républicains du Var.

■ Armes (politiques) à gauche

Les choses s'avèrent plus compliquées à gauche, où le fauteuil laissé libre par Pierre-Yves Col-



De haut en bas et de gauche à droite : Michel Bonnus, Claudie Zunino-Cartereau, Gilles Longo, Michel Camatte, Claudine Kauffmann, André Guiol.

(Photos d'archives Var-matin)

lombat a réveillé les appétits. André Guiol, maire de Néoules et président des maires ruraux du Var, aurait pu faire consensus avec son image « castexienne de gauche » d'homme de territoire. Castexienne, c'est peut-être bien le problème. L'ancien socialiste qui a souhaité une liste ouverte avec des colistiers issus de La République en Marche – la majorité gouvernementale lui a officiellement apporté son soutien, tout comme le sénateur sortant Pierre-Yves

Collombat – jusqu'au centre-droit, s'est attiré les regards de travers des autres formations. Le Parti communiste en tête qui, sans surprise, a décidé « d'y aller ». Avec peu d'espoir d'arracher ce siège comme le concédait la tête de liste Michel Camatte dans une interview à notre titre, du fait du marquage à droite du département. Entre ces deux courants, la liste de Claudie Zunino-Cartereau, qui porte les couleurs Europe Ecologie-Les Verts – allié au Partit Occi-

tan, Régions et Peuples Solidaires mais aussi Génération.s – entend elle aussi jouer sa partition. Mais ne se berce guère d'illusion sans la grande union de la gauche, que regrettait amèrement la candidate dans nos colonnes.

■ Le siège éjecté du Rassemblement national

Pour le Rassemblement national, il ne s'agira pas de conquérir mais

plutôt de potentiellement récupérer le siège de Claudine Kauffmann, qui n'entend pas le céder si facilement. La sénatrice sortante – la seule à briguer un nouveau mandat – avait accédé à la chambre haute à la faveur de la loi sur le non-cumul des mandats, David Rachline, dont elle était la suppléante, ayant choisi de rester maire de Fréjus. De fortes divergences étant apparues au fil des années, Claudine Kauffmann avait finalement rejoint en 2018 Debout la France, privant le RN d'un siège de sénateur. Gilles Longo, tête de liste, reprendra-t-il le *leadership* ? Là encore, les grands électeurs auront à trancher.

■ Quel équilibre dans le Var ?

Et c'est bien là le cœur de cette élection. Jusqu'ici, l'équilibre « proportionnel » départemental semblait vouloir être respecté, avec donc deux sièges pour LR, un pour la gauche et un autre pour le RN. Mais entre-temps, la « déflagration » Macron est passée par là, rebattant les cartes du jeu partisan. Les grands électeurs suivront-ils une ligne « classique » ou feront-ils un choix plus politique ? Si c'est le cas, le département, fortement ancré à droite, pourrait « offrir » à LR deux sièges supplémentaires demain soir. « La question sera vite répondue », comme plaisantent les jeunes.

S. MAYOL

1. Des délégués des conseils municipaux à 95 % ainsi que, pour les communes de plus de 30 000 habitants, un délégué supplémentaire pour 800 habitants (élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne).